

16 mars 2016

**Séance académique : l'initiative « Choisir Savoie » / L'affaire Vacher : Autopsie d'un tueur en série**



La séance académique de mars 2016, après la traditionnelle recension des ouvrages reçus et remarqués par les bibliothécaires, a débuté par une intervention de **M. Guy Lecomte**, initiateur de « *Choisir Savoie* », qui a présenté avec conviction son projet de mobilisation des entreprises de nos deux départements, en vue de la promotion de la spécificité et du savoir faire de la Savoie.

L'Académie de Savoie a accueilli à sa suite, **M. Jacques Dallest**, Procureur Général près la cour d'appel de Chambéry, venu présenter la synthèse d'une étude qu'il a réalisée sur l'affaire Vacher qui a défrayé la chronique judiciaire, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Dénommé le « Jack l'Eventreur du Sud-Est », Joseph Vacher, natif de l'Isère, a hanté les campagnes de notre région, de 1893 à 1897. Atteint de troubles psychiatriques, il a été suspecté de l'assassinat avec actes de tortures ou viols, d'une trentaine de paysans ou paysannes, croisés aux hasards de ses pérégrinations pédestres à travers les campagnes.



Le juge d'instruction de Belley, en charge de cette affaire hors norme a, pour la première fois, fait usage de la technique du profilage, permettant de mettre en relation le mode opératoire de chacun des crimes ainsi que les traits et caractéristiques de leur auteur présumé. C'est ainsi que onze meurtres aggravés ont pu être imputés avec certitude à Vacher. Mais la procédure criminelle de l'époque, allant au plus expédient, se contenta de le faire

comparaître sans tarder devant la cour d'assises de l'Ain, pour répondre d'un seul de ces crimes et le faire condamner à la peine de mort. Vacher fut exécuté, le 31 décembre 1898 sur le champ de foire de Bourg en Bresse, en présence d'une foule nombreuse et vociférante, contenue par l'armée.

Cette séance a été honorée de la présence de M.M. *Pierre Perez*, ancien bâtonnier, maire-adjoint de Chambéry, *Gérard Combes*, premier président honoraire de la Cour d'appel de Douai, *Jacques Pin*, procureur général honoraire près la cour d'appel de Colmar, *Olivier Fernex de Mongex*, bâtonnier en exercice de l'ordre des Avocats au barreau de Chambéry, membre correspondant de l'Académie.

---